## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250310-D10\_03\_2025\_29b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2025 Publication : 17/03/2025 Délibération n°10-03-2025-029

7.1 Décisions budgétaires

## DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 10 mars 2025

Date de convocation	4 mars 2025	
Date d'affichage	4 mars 2025	

Membres en exercice	55	
Membres présents	36	
Votants	47 (dont 11 pouvoirs)	

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 10 mars à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents: 35 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, CALONNE. Mme Liliane DENIS, de **Dominique** COUALLIER, M. Arnault M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ.

Etait représenté : 1 - M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT.

<u>Pouvoirs</u>: 11 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Éric PAPILLON, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Serge AUGER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA.

<u>Etaient excusés</u>: 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Dominique ÉDON.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

## **BUDGET: PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS 2025**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°27-01-2025-014 du 27 janvier 2025 relative aux participations à certains syndicats (SDIS, SYVALORM, Office de Tourisme) pour l'année 2025,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances, Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que la Communauté de communes participe au financement de plusieurs structures que ce soit par ses compétences statutaires ou par ses choix.

**EST INFORME** d'une partie des participations au titre de 2025 :

	Montant 2025 (€)	Montant 2024 (€)	Imputation comptable	Domaine d'intervention
Syndicat Mixte des Gens du Voyage	46 398,40	46 502,40	Compte 6561 – Participations organismes de regroupement	Gens du voyage
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sarthe	2 555,20	2 620	Dont 16 450 € au compte 65568 et 6 099,80 € au GEMAI	
Syndicat des Bassins du Loir et de la Braye	22 549,80	33 628,16		GEMAPI
Mission locale	31 898,90	31 970,40	Compte 6558 - Autres contributions obligatoires	Action sociale
Centre culturel de La Laverie	150 000	146 000	Compte 657381 - Autres établissements publics locaux	Culture
Association des Maires	1 737,95	1 741,01	Compte 6281 – Concours divers	Administration générale

**INSCRIT** au budget 2025 les montants de ces participations.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout contrat ou tout document relatif à cette décision.

AUTORISE le Président ou son représentant à régler ces participations à ses différents partenaires.

Adopté à l'unanimité

Voix pour :

47

Voix contre:

Abstention:

0 0 Fait et délibéré en séance publique

Le 10 mars 2025

Pour extrait conforme

Le 11 mars 2025

Le Secrétaire de séance

M. Dominique ÉDON

Le Président

M. Didier REVEAU